



RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2022-2023

Conseil d'établissement

Plein Soleil

50 rue de Toulouse Candiac, (Québec) J5R 0G6

Téléphone : 514 380-8899, poste 4151

Site Web: <https://plein-soleil.cssdgs.gouv.qc.ca/>

Courriel : pleinsoleil@cssdgs.gouv.qc.ca



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Bonjour chers parents,

L'année dernière, nous avons enfin vu la lumière au bout du tunnel de la pandémie et le retour à une année scolaire normale. Je tiens à remercier sincèrement l'équipe-école!

La direction, le personnel de soutien et les enseignants ont dû faire preuve d'ingéniosité et d'une capacité d'adaptation incroyable encore une fois l'année dernière pour tout remettre en place et faire un retour à la normalité. Grâce à leur persévérance et à leur professionnalisme, ils ont, du mieux qu'ils le pouvaient, été présents pour nos enfants afin de leur donner une stabilité et une constance dans leurs apprentissages. C'est maintenant avec plaisir que je vous présente le rapport annuel du Conseil d'Établissement.

En 2022–2023, le Conseil d'Établissement s'est réuni à huit reprises et a pris des décisions sur différents aspects de l'école dont : le code de vie, les fournitures scolaires, les services aux élèves, les activités éducatives, les collectes de fonds, le plan de lutte contre l'intimidation, le budget, etc.

Permettez-moi de souligner l'importance de l'implication des parents dans le milieu de vie de nos enfants, que ce soit pour une activité scolaire ou parascolaire, pour l'organisation d'activités ou dans le Conseil d'établissement. Ces présences font une réelle différence.

Enfin, je tiens à remercier toutes les personnes qui composent notre Conseil d'Établissement c'est-à-dire, les parents, le personnel enseignant, le personnel de soutien, la professionnelle et la direction de l'école.

— Dominic Lagacé



**M. Dominic Lagacé,
Président**

Madame Marie-Josée Rochette
Directrice

« Notre travail est d'enseigner aux étudiants (élèves) que nous avons. Pas à ceux que nous aimerions avoir. Pas ceux que nous avons eu auparavant. À ceux que nous avons en ce moment. À chacun d'eux. »

– Dr. Kevin Maxwell



MESSAGE DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'année scolaire 2022-2023 a marqué le retour d'une vie scolaire plus calme. Les élèves ont pu oublier les mesures sanitaires telles que le masque, les bulles-classes et reprendre plusieurs activités. Ainsi, les élèves ont vécu une multitude d'activités, autant rassembleuses qu'enrichissantes.

Pour l'équipe-école, la réussite des élèves est la priorité et elle est au cœur de nos activités. Nous œuvrons toujours en ayant en tête les objectifs de notre projet éducatif dans le but de réussite éducative des élèves. Tout ce travail a été réalisé grâce à l'implication de tous.

L'année scolaire 2022-2023 a été marqué par l'actualisation du Projet éducatif pour 23-27. Un comité de pilotage a travaillé à faire le bilan de celui de 18-23 pour l'actualiser et le rendre lié à la réalité de l'école pour 23-27.

Je tiens à souligner le dévouement des membres du Conseil d'Établissement qui ont permis de faire progresser de nombreux dossiers en plus de faire une saine gestion des affaires courantes relevant de leurs responsabilités.

— Marie-Josée Rochette

TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	5
1.1	Liste des membres du conseil d'établissement	6
2.	BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	7
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement	8
2.2	Activités réalisées et décisions prises	9
2.3	Résultats obtenus	13
	ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL	15

1

PRÉSENTATION
DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

1.1 LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Nom et prénom	Poste occupé	Durée écoulée du mandat
Lagacé, Dominic	Parent, président	2
Daniel Parquette	Parent, vice-président	1
Alexander Efthimiopoulos	Parent	1
Shelby-Etienne Odigé	Parent	1
Stéphanie Jarry	Parent	2
Maricarmen Hernandez-Medina	Parent	2
Sylvie Patenaude	Personnel du soutien	1
Mélanie Bisson	SDG	1
Pamélie Bélanger	Personnel professionnel	1
Maude-Émilie Francoeur	Enseignante	1
Isabelle Rouillier	Enseignante	1
Jessica Carrière-Hutton	Enseignante	1

2

BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.1 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date (Jour-mois-année)	Type de séance (Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.)
27 septembre 2022	Ordinaire
1 ^{er} novembre 2022	Ordinaire
13 décembre 2022	Ordinaire
31 janvier 2023	Ordinaire
21 mars 2023	Ordinaire
9 mai 2023	Ordinaire
30 mai 2023	Ordinaire
13 juin 2023	Ordinaire

2.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PRISES

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	Mai 2023	Adopté	Adoption du Projet éducatif 23-27.
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Juin 2023	Adopté	Le Plan de lutte a été révisé et il a été ajusté en fonction des demandes du nouveau protecteur de l'élève.
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	Mai 2023	Adopté	
Approbation des contributions financières exigées	Mai 2023	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mai 2023	Approuvé	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Juin 2023	Approuvé	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Mai 2023	Adopté	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			Il n'y a pas eu d'avis à la direction.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)			Pas de formation de sous-comités.
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement			Pas de modification de l'acte d'établissement.
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité			Ne s'applique pas.
Transmission de documents à l'intention des parents			Informations transmises aux parents par le biais de courriels et des Info-Parents.
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique		Approuvé	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant			Ne s'applique pas.
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études			Ne s'applique pas.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)			Pas d'approbation à ce sujet en 2022-2023.
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Mai 2022	Approuvé.	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Tout au long de l'année.	Approuvé.	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers			Ne s'applique pas.
Consultation des parents	Tout au long de l'année.		Consultation surtout lors des rencontres du CÉ.
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Au besoin.		Pour le Projet éducatif 23-27.
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Automne Printemps	Propositions d'activités diverses.	Les neurones atomiques. Soccer Badminton Karaté
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	Tout au long de l'année et pendant l'été.	Entente avec le CSS et la ville de Candiac.	Prêt des locaux pour les activités de la ville en soirée et le camp de Jour pendant la période estivale.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement			Pas de consultation étant donné qu'il n'y avait pas de changements dans l'utilisation de l'immeuble.
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Juin 2023	Approuvé	
Adoption du budget annuel de l'établissement	Mai 2023	Adopté	
Autres activités réalisées (ex. : consultation, informations, projets spéciaux, etc.)			
Pas d'autres activités réalisées.			

2.3 RÉSULTATS OBTENUS

VOICI LE TABLEAU DES POURCENTAGES DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES EN 22-23

Primaire : Taux de réussite avec cible

Année Scolaire : 2022-2023
École : 015 - ÉCOLE PLEIN-SOLEIL

Aide

Cibles

**1er cycle**

1ère année (A)	Cible	E1	E2	E3	Som.
Français	90%	96,6%	96,7%	96,8%	96,8%
Lire	90%	96,6%	96,7%	96,8%	96,8%
Écrire	90%		96,7%	96,8%	96,8%
Mathématiques	90%	96,8%	96,9%	97,0%	97,0%
Résoudre une situation-problème	90%		96,9%	97,0%	97,0%
Utiliser un raisonnement mathématique	90%	96,8%	96,9%	97,0%	97,0%
Anglais	90%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Communiquer oralement en anglais	90%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Comprendre des textes lus et entendus	90%				

2e année (B)	Cible	E1	E2	E3	EX	Som.
Français	90%	100,0%	97,3%	97,3%		97,3%
Lire	90%	100,0%	100,0%	100,0%		100,0%
Écrire	90%		97,2%	97,3%		97,3%
Mathématiques	90%	97,6%	92,7%	95,1%		95,1%
Résoudre une situation-problème	90%	100,0%	95,1%	95,1%		95,1%
Utiliser un raisonnement mathématique	90%	97,5%	95,1%	97,6%		97,6%
Anglais	90%	100,0%	100,0%	100,0%		100,0%
Communiquer oralement en anglais	90%	100,0%	100,0%	100,0%		100,0%
Comprendre des textes lus et entendus	90%					

2e cycle

3e année (D)	Cible	E1	E2	E3	Som.
Français	90%	93,3%	95,6%	95,6%	95,6%
Lire	90%	95,6%	94,7%	95,6%	95,6%
Écrire	90%	92,9%	95,6%	93,3%	91,1%
Mathématiques	90%	95,8%	95,8%	91,7%	93,8%
Résoudre une situation-problème	90%		95,8%	83,3%	83,3%
Utiliser un raisonnement mathématique	90%	95,8%	95,8%	93,8%	93,8%
Anglais	90%	95,6%	100,0%	100,0%	100,0%
Communiquer oralement en anglais	90%	95,6%		100,0%	100,0%
Comprendre des textes lus et entendus	90%		100,0%	100,0%	100,0%

4e année (E)	Cible	E1	E2	E3	EX	Som.
Français	90%	98,0%	94,1%	96,0%		92,2%
Lire	90%	85,7%	93,5%	94,0%	75,5%	90,2%
Écrire	90%	100,0%	95,7%	98,0%	98,0%	96,1%
Mathématiques	90%	96,0%	92,3%	98,0%		96,2%
Résoudre une situation-problème	90%		90,4%	100,0%		96,2%
Utiliser un raisonnement mathématique	90%	96,0%	92,3%	98,0%		96,2%
Anglais	90%	100,0%	100,0%	98,0%		98,0%
Communiquer oralement en anglais	90%	100,0%		98,0%		98,0%
Comprendre des textes lus et entendus	90%		100,0%	98,0%		98,0%

3e cycle

5e année (G)	Cible	E1	E2	E3	Som.
Français	90%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Lire	90%	96,6%	100,0%	96,6%	96,6%
Écrire	90%	100,0%	96,6%	100,0%	100,0%
Mathématiques	90%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Résoudre une situation-problème	90%		100,0%	100,0%	100,0%
Utiliser un raisonnement mathématique	90%	100,0%	96,6%	100,0%	100,0%
Anglais	90%		100,0%	100,0%	100,0%
Communiquer oralement en anglais	90%		100,0%	100,0%	100,0%
Comprendre des textes lus et entendus	90%		100,0%	100,0%	100,0%

6e année (H)	Cible	E1	E2	E3	EX	Som.
Français	90%	96,6%	100,0%	100,0%		100,0%
Lire	90%	96,6%	96,6%	100,0%	93,3%	96,7%
Écrire	90%		100,0%	100,0%	93,3%	100,0%
Mathématiques	90%	100,0%	96,7%	93,3%		96,7%
Résoudre une situation-problème	90%		96,7%	96,7%	93,3%	96,7%
Utiliser un raisonnement mathématique	90%	100,0%	96,7%	93,3%	96,7%	96,7%
Anglais	90%	100,0%	96,7%	100,0%		100,0%
Communiquer oralement en anglais	90%	100,0%	100,0%	100,0%		100,0%
Comprendre des textes lus et entendus	90%	100,0%	100,0%	100,0%		100,0%

Explications des données du tableau

Ce tableau montre bien que les taux de réussites des élèves atteignent, de façon majoritaire, la cible de 90 %. Les deux compétences où les taux ne sont pas atteints sont : résoudre une situation-problème en mathématique de la 3^e année et la compétence lire en 4^e année.

Le taux de réussite de la compétence de mathématique de la 3^e année s'explique par des notions beaucoup abstraites qui sont de nouveaux apprentissages pour les élèves. On remarque quand même que le taux de réussite de cette même compétence en 4^e année dépasse même l'objectif de 90%. L'explication est que les apprentissages se font sur les deux années du cycle et que la réelle acquisition de la compétence se mesure à la fin du cycle soit en 4^e année.

Le taux de réussite de la compétence lire en 4^e année qui n'atteint pas la cible est celui de la réussite de l'examen ministériel. Plusieurs explications sont possibles tels que les effets de la pandémie sur les apprentissages, le stress des élèves lors de l'évaluation ou le type d'évaluation. Quoi qu'il en soit, la compétence en lecture doit être améliorée et elle sera d'ailleurs l'un des objectifs du Projet Éducatif 23-27 de l'école.

Services à l'élève

Il faut savoir qu'un service universel d'aide est donné à tous les élèves en classe. En effet, l'aide-pédagogique permet à tous les élèves de recevoir de l'aide dans leurs apprentissages en classe quelques périodes par semaine.

Le service d'orthopédagogie a été bonifié pour permettre à plus d'élèves de recevoir de l'aide plus spécifique que ce soit en classe ou en sous-groupe.

ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL

- **Projet éducatif 18-22 (version abrégée)**
- **Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 22-23 (version abrégée)**

Projet Éducatif

2023-2027



Notre école a ouvert ses portes en septembre 2010 et elle accueille aujourd'hui **4 classes du préscolaire, 22 classes du primaire** et **3 groupes adaptés**. Les élèves de 6^e année participent au **programme d'anglais intensif**.

Grâce à nos nombreux projets, à nos outils technologiques et au professionnalisme de notre personnel, nous offrons un environnement stimulant à nos élèves et nous sommes fiers de leur réussite. Bienvenue à l'école Plein-Soleil!



Notre vision

L'élève de Plein-Soleil est au coeur de nos préoccupations et de nos actions afin qu'il développe tout son potentiel. Nous aspirons à ce qu'il devienne un citoyen responsable et compétent, capable de s'adapter au monde dans lequel il évoluera, soit celui du 21^e siècle. Après son passage à l'école Plein-Soleil, nous souhaitons que le finissant :

- Soit compétent et utilise des stratégies de travail efficaces;
- Soit engagé dans son développement;
- Ait vécu des expériences enrichissantes et ait développé un sentiment d'appartenance;
- Fasse preuve d'ouverture sur le monde;
- Soit sensibilisé aux enjeux environnementaux

ORIENTATION 1

Favoriser la réussite de tous les élèves en lecture.

Objectif : Pour les élèves ayant un PI, augmenter de 7% la proportion des élèves qui ont 71% et plus en lecture.



ORIENTATION 2

Favoriser l'inclusion de tous les élèves.

Objectif : Augmenter le sentiment d'appartenance des élèves issus de l'immigration dès leur première année de fréquentation.



ORIENTATION 3

Développer l'implantation de pratiques écoresponsables.

Objectif : Développer des comportements écoresponsables dans une perspective de développement durable.



ORIENTATION 4

Développer un milieu de vie empreint de respect.

Objectif : Développer des comportements écoresponsables dans une perspective de développement durable.



Ecole Plein-Soleil



Nos valeurs

Nous désirons que chaque élève puisse atteindre son plein potentiel. L'ensemble du personnel s'engage à :

Croire en la réussite des élèves;

Développer l'autonomie des élèves à utiliser des stratégies de travail efficaces;

Offrir des activités stimulantes et variées afin de sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux;

Faire vivre des expériences enrichissantes afin de développer le sentiment d'appartenance;

Être des modèles d'ouverture sur le monde et valoriser la richesse culturelle;

Offrir des exemples de civisme et de respect.





Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence

École Plein-Soleil

2023-2024

Version abrégée

CONFLIT : Le conflit est caractérisé par un rapport égalitaire et non une prise de pouvoir. Il est une confrontation, un désaccord entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue, les mêmes valeurs ou les mêmes intérêts. Il n'y a aucune victime même si les personnes peuvent se sentir perdantes. Il se règle par la négociation ou la médiation.

VIOLENCE : Toute **MANIFESTATION DE FORCE**, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse**, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (LIP, 2012).

INTIMIDATION : Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à **CARACTÈRE RÉPÉTITIF**, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'**inégalité des rapports de force** entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse** et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (LIP, 2012).

**Note : Ces définitions sont inscrites dans la Loi sur l'instruction publique et servent de référence pour toutes les écoles du Québec.*

Des enjeux prioritaires

Accompagner les élèves dans le développement de leurs habiletés sociales et développer un langage commun imagé et utilisé par l'ensemble des membres de l'école (élèves, enseignants, éducatrices, surveillantes, T.E.S. directions).

Sensibiliser les élèves et les parents à la différence entre « conflit », « violence » et « intimidation ».

Actualiser l'information diffusée aux élèves et aux parents (agenda/site web) pour les informer et ainsi en faire la promotion.

Sensibiliser les élèves à la saine utilisation des technologies de l'information.

Sensibiliser les élèves et les parents à la richesses des différences (culturelles, sexuelles, apparence physique, etc.).

Quelques mesures visant à favoriser la collaboration des parents

Informers les parents (et les élèves) des procédures de signalement à utiliser (voir site web de l'école).

Diffusion du code de vie dans l'agenda.

Diffusion du plan de lutte contre l'intimidation sur le site web de l'école.

Signature d'un contrat d'engagement par les parents (et l'élève) spécifiant qu'ils ont lu le plan de lutte de l'école disponible sur le site web de l'école.

Communications fréquentes avec les parents pour les informer des incidents qui surviennent avec leurs enfants.

****Nous encourageons les parents à réinvestir les apprentissages effectués à l'école ****

POLITIQUES CLAIRES

Le code de vie de l'école est connu et signé par tous les parents et les élèves.

L'intimidation et la violence ne sont pas tolérées à l'école.

Tolérance ZÉRO !!

SENSIBILISATION DES ÉLÈVES

Ateliers vécus dans les classes de tous les degrés pour lutter contre l'intimidation.

Explications des différents rôles de l'élève à l'intérieur des situations d'intimidation (victime, auteur, témoin).

Brigade scolaire active.

Rappels des procédures de signalement à plusieurs reprises durant année.

SENSIBILISATION DES INTERVENANTS

Formation continue des intervenants pour reconnaître une situation d'intimidation et intervenir.

Sensibilisation des intervenants au concept de BIENVEILLANCE et de RESPECT.

Présentation du code de vie et du plan de lutte de l'école aux nouveaux enseignants.